



L'EMBOBINÉ

invite

Aminata Dramane TRAORÉ

qui présente



dimanche 23 septembre
à 20h30
au MARIVAUX de Mâcon
«BAMAKO»

Année: 2006 durée: 118'

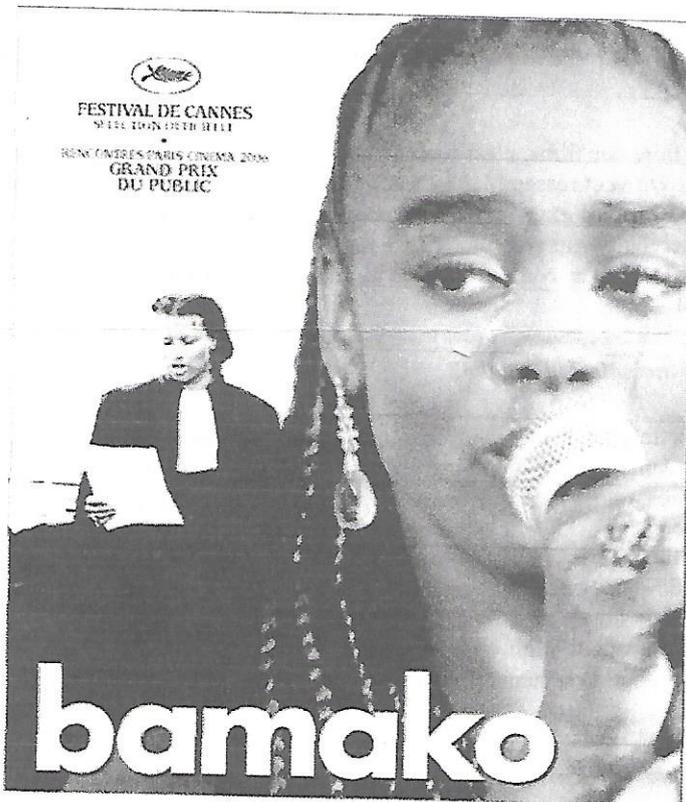
Réalisateur: Abderrahmane SISSAKO

Acteurs: Aïssa MAÏGA, Tiécoura TRAORÉ, Aminata TRAORÉ,
Roland RAPPAPORT, William BOURDON

Le pillage du Sud par le Nord

*Devant une cour symbolique, des africains témoignent
du mauvais sort subi par leur pays.*

Avocat des justes causes, le cinéma s'est maintes fois transformé en prétoire et s'est délecté à créer des effets de suspense à partir des épisodes d'un procès. Le cas de Bamako est un peu différent. Il s'agit d'un procès fictif et symbolique (une parabole) mis en scène par des représentants de la société civile africaine. Un faux procès, justifié par un vrai crime: l'inhumanité avec laquelle le Nord étrangle le Sud, le cynisme avec lequel les institutions financières internationales condamnent l'Afrique à sa perte, favorisent un capitalisme prédateur qui ne vise qu'à fabriquer «des profits à perpétuité». Bamako: le nom de la capitale du Mali signifie en bambara «le marigot du caïman». Mais dans le film du mauritanien Sissako, les caïmans sont absents, ils sont représentés par des avocats en robe, défenseurs des institutions accusées: la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI). Quant au marigot, il est remplacé par la cour d'une maison d'un quartier populaire où siège la cour d'une maison, improvisée devant un auditoire filtré. Victimes de démocraties trompeuses, voire corrompues, otages de scrutins mascarades, les Africains sont habitués à voir leur quotidien transformé en théâtre, avec changements de



costumes en coulisse. Le réalisateur brouille sciemment la notion d'espace privé ou public en montrant comment la vie continue dans l'enceinte même où se déroulent les audiences.

Pour enraciner son propos, favoriser l'échange, Sissako ne se contente pas de faire circuler l'homme de la rue en plein théâtre des opérations. Il mêle quelques micro fictions au dialogue politico-économique: un homme qui agonise faute de médicaments dans la pièce voisine, un ballet de téléphone portable, une parodie de western-spaghetti diffusé sur un poste de télévision avec cow-boy à peau noire. Ce jeune couple, surtout, dont le mariage est condamné: elle, chanteuse dans un night-club, envisage de s'exiler à Dakar; lui, déprimé, si persuadé que plus personne n'écoute la parole des pauvres qu'il n'a plus qu'un interlocuteur, le revolver qu'il approche de sa tempe.

Mais justement: il s'agit dans Bamako de libérer la parole, de dire ce que l'on a sur le cœur, de refuser qu'on fasse taire les témoins. Aminata Taoré en tête, les témoins défilent. Pour dire que l'Afrique réclame des règles équitables, qu'elle n'a pas à payer une dette illégitime ne tenant pas compte du pillage des ressources et du viol de son imaginaire, qu'on lui a volé sa souveraineté, qu'on l'a obligée à privatiser ses services publics, qu'on a dilapidé son argent et bradé son patrimoine.

Et la parole se mue en cri avec le chant de ce vieux paysan qui, en fin de procès, s'exprime au nom des anonymes, dans une langue incompréhensible. Beau moment, révélateur de rage et de compassion. Comme celui où Melé, la chanteuse, se met à pleurer au micro. Beau film alter mondialiste qui rappelle que les pays pauvres endettés sont plus pauvres aujourd'hui qu'il y a vingt ans, qu'il est temps que la Banque mondiale retrouve sa mission de Banque de l'humanité, et que, comme le souligne Sissako «la force de l'art soit de rendre tout possible.»

Jean-Luc Douin «Le Monde» octobre 2006



Entendez-vous la voix des «sans nom»?

(entretien avec Abderrahmane Sissako)

Vous êtes né en Mauritanie et avez passé une partie de votre enfance au Mali. Où et comment avez-vous découvert le cinéma?

Je suis né à Kifa, en Mauritanie, mais j'ai quitté le pays très jeune. Lorsque j'avais quelques mois, ma mère est retournée au Mali, où elle vivait auparavant.

Même si nous vivions dans une cité administrative, celle-ci était juxtaposée au quartier populaire qu'on voit dans Bamako.

Puis nous avons déménagé dans cette cour... J'ai fait mes études dans ce quartier et j'ai bénéficié d'une bourse puis, suis parti en Union soviétique faire des études de cinéma. J'avais très envie de raconter ce que j'avais vu et vécu depuis tout petit. Je considérais le cinéma comme un langage plus démocratique que l'écriture. Je n'ai pas grandi dans un univers de cinéma : les salles étaient peu nombreuses et éloignées, il fallait s'organiser. On allait plus au cinéma pour l'ambiance que pour le film lui-même. La cinéphilie que je n'ai pas découverte en Afrique, je me suis retrouvé dans l'obligation académique de l'avoir. Cela a été un moment extrêmement important. J'avais le désir très fort de faire du cinéma, mais je ne pouvais pas apporter la preuve de ma passion, car je n'avais pas cette culture...

Dans l'ensemble de vos films, il y a l'envie de retrouver les lieux par lesquels vous êtes passé, de vous confronter avec votre parcours ...

Bien sûr, mais ce n'est pas formulé consciemment. Je pense que faire des films, c'est forcément se raconter, même si je crois qu'un récit n'a de sens que s'il ressemble à la vie de quelqu'un d'autre. On veut ressembler à l'autre, et retrouver chez l'autre ses propres qualités et ses propres défauts. S'y ajoute dans mon cas la question de l'exil : comment raconter l'exil et en particulier celui de l'artiste. Ce n'est pas un exil de douleur, de difficultés, c'est un déracinement volontaire qui a un sens. En repassant par ces lieux où le destin m'a emmené, je fais un chemin vers la conscience de ces voyages, comme s'ils me ramenaient à l'origine du monde. Tout est mouvement, tout est voyage, et cela m'intéresse profondément.

Comment avez-vous eu l'idée de ce procès qui forme la trame principale de Bamako?

C'est un procès que nous avons fait des centaines de fois dans cette cour, avec mes frères, mes amis, mon père... On l'a fait ici à Paris, en se retrouvant. Ce sont des questionnements permanents. Jamais l'idée d'en faire un film aussi politique n'a été à l'ordre du jour. Je ne crois pas que le rôle d'un film soit de changer les choses, on ne peut que constater et faire comprendre qu'aucun peuple n'est dupe de ce qui lui arrive. Le cinéma permet de figer ce constat ... il y a 2 ans je me suis quasiment installé au Mali. Je rencontre souvent Aminata Traoré qui me disait toujours qu'il fallait qu'il y ait un jour un procès des institutions internationales, pour que leur responsabilité soit établie. Je lui ai répondu que ce procès était impossible; et elle le savait. Le lendemain, j'y ai repensé: on ne peut pas considérer que c'est impossible, la force de l'art est de rendre tout possible. Alors, imaginons un procès improbable, cela est possible. Pour avoir une liberté totale, je ne pouvais le faire que dans un lieu qui m'appartient, dans ma cour, une cour ouverte et qui soit le témoin de nos mouvements de rage contre le système. Là, la liberté d'expression serait allègre et nous pourrions parler à haute voix ... voilà comment l'idée est arrivée.

Vous disiez qu'un film ne peut pas changer le monde. Pourtant lorsque l'avocat dit «qu'il faut rouvrir la voie de l'utopie», on a l'impression qu'il se fait votre porte-parole?

C'est en tout cas mon espoir. Je pense qu'un film c'est forcément de l'espoir. L'espoir ne veut pas dire qu'il y a un résultat. Mais un film peut conscientiser, interpeller. Je souhaite que Bamako interpelle les institutions, les Etats africains. Je pense que le cinéma se renouvellera grâce à ceux qui ont peu la parole *ce sont eux l'avenir du cinéma: ainsi est la parole de « l'ancien » à la fin du procès ... un cri ... qui peut être mieux entendu que l'intelligence ...

Prochaine séance:

Lundi 24 septembre à 14h30 et 21h00

«HOLY MOTORS»

de Leos CARAX

avec Denis LAVANT